



GUIDE CAPEFE DU

**Certificat d'aptitude à
participer à l'enseignement
français à l'étranger**

2026-2027

Table des matières

MOT DU DIRECTEUR DE L'INSPE DE L'ACADÉMIE de NICE.....	3
INTRODUCTION	4
TEXTES DE RÉFÉRENCE.....	4
PROFIL DE SORTIE DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE – CAPEFE	6
Cibles d'apprentissage du programme CAPEFE	6
Enjeux de la formation	7
LES ÉPREUVES DE LA CERTIFICATION	10
LE RÉFÉRENTIEL PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION	11
PRÉSENTATION DES COURS ET DES ENSEIGNANTS.....	16

Toutes les actualités de l'INSPE et de son DU à retrouver :

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire>

MOT DU DIRECTEUR DE L'INSPE DE L'ACADÉMIE DE NICE



Le CAPEFE est bien plus qu'une certification : c'est une ouverture vers l'enseignement français à l'étranger, dans des environnements plurilingues, interculturels et exigeants. Cette formation prépare les enseignants et futurs enseignants à conjuguer les valeurs de l'école française avec les réalités locales, en développant des compétences linguistiques, pédagogiques et diplomatiques adaptées.

À travers ce diplôme universitaire, l'INSPE de l'Académie de Nice affirme son rôle dans l'accompagnement des mobilités internationales et la réussite des enseignants qui s'engagent dans le réseau des établissements français à l'étranger.

Je vous souhaite à toutes et à tous un parcours formateur, riche et porteur d'avenir.

Franck Brillet

Directeur de l'INSPE de l'Académie de Nice

INTRODUCTION

Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ont institué début 2020 un Certificat d'Aptitude à participer à l'Enseignement Français à l'Étranger (CAPEFE). Ce certificat, placé sous la responsabilité des INSPÉ, s'adresse aux enseignants et futurs enseignants désireux d'enseigner à l'étranger dans un contexte plurilingue.

Le CAPEFE a vocation à terme à devenir un élément déterminant des recrutements pour le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger (EFE).

SOURCES : Réseau des INSPÉ,
<https://www.reseau-inspe.fr/certificat-daptitude-a-participer-a-lenseignement-francais-a-letranger-capefe-un-premier-bilan/>

TEXTES DE RÉFÉRENCE : Arrêté du 4 février 2020 (J.O. du 20-2-2020)

Article 1 - Le certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger atteste d'un niveau de compétences et de connaissances attendues pour participer à l'enseignement dans les établissements de l'enseignement français à l'étranger, la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères ainsi que, le cas échéant, la connaissance d'une ou plusieurs aires géographiques régionales.

Article 2 - Le certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger est organisé par les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé), accrédités à délivrer le diplôme de master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Meef) au sein d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Lorsque plusieurs instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation s'associent pour organiser des sessions certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger, une convention régit leurs relations.

Article 3 - Les épreuves relatives au certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger sont organisées conformément à l'annexe 2 du présent arrêté. La préparation et les épreuves du certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger peuvent être organisées en partie à distance sous un format numérique adapté, selon les modalités prévues par chaque Inspé.

Article 4 - Sont admis prioritairement à se présenter au certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger :

1° les étudiants inscrits en première ou deuxième année de master, dans l'une des mentions master Meef ou dans toute autre mention, à tout moment de leur parcours en master ; 2° les personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires ; 3° les personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public titulaires, notamment les enseignants en poste à l'étranger et ceux ayant déjà exercé dans un établissement d'enseignement français à l'étranger.

Peuvent également se présenter :

- les personnels enseignants et d'éducation contractuels de l'enseignement public ;
- les personnels enseignants et d'éducation contractuels de l'enseignement français à l'étranger.

Article 5 - Les membres du jury sont désignés par le président de l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel sur proposition du directeur d'institut national supérieur du professorat et de l'éducation, organisateur de la session ou selon les modalités prévues par la convention mentionnée à l'article 2 du présent arrêté. Il est présidé par un enseignant-chercheur de l'Inspé et comprend au moins un enseignant en langues vivantes, un enseignant de français langue étrangère et une personne qualifiée dans le domaine des relations internationales.

Article 6 - Le certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger est délivré aux candidats ayant satisfait aux épreuves correspondantes par l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel après délibération du jury mentionné à l'article 5 du présent arrêté.

Le certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger, établi conformément au modèle prévu à l'annexe 3, mentionne la ou les langues vivantes et, le cas échéant, la connaissance d'une zone géographique, objets des épreuves.

Article 7 - Le référentiel relatif aux objectifs, axes et attendus du certificat est annexé à l'arrêté (annexe 1).

Article 8 - En Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, le certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger est organisé par les écoles supérieures du professorat et de l'éducation.

Article 9 - La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, la secrétaire générale et le directeur général de l'enseignement scolaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

PROFIL DE SORTIE DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE – CAPEFE

Les personnes diplômées de la certification CAPEFE sont des enseignants ou futurs enseignants capables d'exercer leur métier dans un établissement français à l'étranger, en maîtrisant les spécificités institutionnelles, linguistiques, culturelles et géopolitiques des contextes d'expatriation. Elles adoptent une posture éthique, réflexive et interculturelle, conciliant les valeurs de l'école française avec les attentes éducatives locales. Elles savent concevoir des situations d'enseignement inclusives et différenciées, dans des environnements plurilingues, et coopèrent avec les équipes pédagogiques et les acteurs institutionnels du réseau AEFE ou homologué. Leur formation les prépare à s'engager durablement dans un parcours professionnel à dimension internationale.

CIBLES D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME CAPEFE

Les personnes diplômées de la certification CAPEFE sont en mesure de:

1. **Analyser et intégrer les cadres institutionnels et diplomatiques** de l'enseignement français à l'étranger, en identifiant les statuts d'établissement et de personnels, les enjeux d'homologation, et les liens avec les autorités locales et consulaires.
2. **Inscrire leur pratique professionnelle dans les finalités du réseau AEFE**, en articulant excellence éducative, diplomatie d'influence, francophonie, plurilinguisme et transmission des valeurs de la République.
3. **Adapter leur enseignement aux normes éducatives, sociales et culturelles du pays d'accueil**, en adoptant une posture éthique, respectueuse et réflexive, capable de négocier les implicites scolaires dans des contextes pluriels.
4. **Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques contextualisés**, prenant en compte la diversité linguistique, culturelle et scolaire des élèves, et favorisant la réussite dans un cadre inclusif et interculturel.
5. **Maîtriser les enjeux du français langue de scolarisation (FLSco)** et intégrer les langues premières des élèves comme leviers d'apprentissage dans des contextes de première scolarisation ou de plurilinguisme stable.
6. **Collaborer efficacement au sein d'équipes pédagogiques multiculturelles**, en s'adaptant à des environnements professionnels plurilingues et en assurant une communication professionnelle en anglais (niveau B2) ainsi que, le cas échéant, dans une troisième langue utile au réseau.
7. **Construire un projet professionnel d'enseignement à l'étranger cohérent** et pérenne, en s'appuyant sur une connaissance fine des ressources institutionnelles, géopolitiques et diplomatiques liées à la mobilité internationale (francophonie, zones à risque, MEAE...).
8. **Valoriser les compétences développées dans un portfolio professionnel** structuré, témoignant de leur capacité à mobiliser leurs acquis pédagogiques, interculturels et linguistiques dans des contextes complexes.
9. **Réfléchir de manière autonome à leur développement professionnel**, en s'inscrivant dans une dynamique de formation continue et d'adaptation aux évolutions des contextes éducatifs internationaux.

ENJEUX DE LA FORMATION

1. Maîtriser les cadres institutionnels, diplomatiques et éducatifs du réseau EFÉ

- Connaît l'organisation du réseau AEFE et les statuts des établissements (gestion directe, conventionnés, partenaires), ainsi que les modalités d'homologation.
- Situe son action dans les missions éducatives, culturelles et diplomatiques du réseau, en lien avec la diplomatie d'influence de la France et la Francophonie.
- Sait articuler son action avec les autorités locales et diplomatiques du pays d'accueil, en respectant les cadres juridiques et les enjeux géopolitiques.

2. Développer une posture professionnelle interculturelle et contextuellement adaptée

- Analyse les normes éducatives, sociales et culturelles du pays d'accueil afin d'ajuster son positionnement professionnel avec éthique et discernement.
- Fait preuve d'une posture réflexive, respectueuse et adaptable, conciliant les valeurs de l'école française avec les attentes locales.
- Intègre les représentations des familles, des élèves et des partenaires éducatifs dans une logique de coopération et de médiation interculturelle.

3. Enseigner dans un environnement plurilingue et multiculturel

- Maîtrise les enjeux du français langue de scolarisation (FLSco) et valorise les langues premières des élèves comme ressources cognitives et pédagogiques.
- Met en œuvre des pratiques différenciées adaptées à l'hétérogénéité linguistique et culturelle des classes, notamment dans les situations de première scolarisation en français.
- Adopte une pédagogie inclusive fondée sur le détour culturel, la médiation et l'explicitation des implicites scolaires (autonomie, argumentation, posture d'élève...).

4. Communiquer et coopérer dans un cadre international

- Communique avec aisance en anglais (niveau B2) dans les échanges professionnels et institutionnels.
- Est en capacité de mobiliser une troisième langue utile dans le réseau (espagnol, arabe, allemand...) dans une logique d'ouverture et de mobilité.
- Travaille de manière collaborative avec des équipes pédagogiques internationales et plurilingues, en adaptant ses outils et postures de communication.

5. Concevoir des enseignements contextualisés et transférables

- Conçoit des séquences et dispositifs prenant en compte les spécificités des élèves expatriés ou locaux : parcours scolaires, pratiques langagières, représentations culturelles.
- Adapte ses objectifs et ses modalités pédagogiques aux conditions locales (matériel, locaux, programmes, attentes des familles). 8
- Met en œuvre des évaluations justes et explicites, compréhensibles pour des élèves issus de systèmes éducatifs variés.

6. S'engager dans une dynamique de mobilité internationale et de développement professionnel

- Sait construire un projet professionnel d'expatriation cohérent, durable et éthique.
- Construit un portfolio professionnel valorisant ses compétences pédagogiques, interculturelles et linguistiques.

- Maîtrise les ressources essentielles à une mobilité maîtrisée (cartographie diplomatique, indicateurs de risque, sources de veille sur la Francophonie, mobilités enseignantes...).

LES ÉPREUVES DE LA CERTIFICATION

Contenu et durée des épreuves

Chaque institut national supérieur du professorat et de l'éducation organise la certification dans le cadre d'une ou plusieurs sessions, durant le cursus du master, en première ou deuxième année. Chaque institut national supérieur du professorat et de l'éducation élabore les sujets qu'il propose à l'épreuve.

Épreuve écrite obligatoire (2 heures)

L'épreuve est composée de deux parties :

- un texte, en anglais, fait l'objet d'un questionnaire à réponses courtes et vise à vérifier la compréhension et la correction de la langue ;
- une production écrite en français sur un thème visant à évaluer la compétence 1 « Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français » du référentiel en annexe 3 du présent arrêté.

Épreuve orale obligatoire (1 heure)

L'épreuve orale est constituée de deux parties :

- un exposé en français sur un thème visant à évaluer la compétence 3 « Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger » du référentiel en annexe 3 du présent arrêté.

Durée de l'exposé : 15 minutes ;

- un entretien en anglais sur l'un des aspects développés durant l'exposé.

Durée de 15 minutes.

Temps de préparation : 30 minutes



LE RÉFÉRENTIEL PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Programmation de cours de M. Julien Oberlin, enseignant d'histoire, géographie, géopolitique

Bloc	Séance	Durée	Modalité	Objectif / Compétence	Travail préparatoire	Contenu	Activité	Épreuve CAPEFE
Bloc 1 – Connaissance du système éducatif français à l'étranger	Séance 1 : Réseau, statuts et carrière	2 H	Synchrone	1. Situer son rôle d'enseignant dans le réseau éducatif français à l'étranger. 2. Identifier les statuts et conditions de carrière des enseignants expatriés. 3. Comprendre les implications administratives et juridiques d'un détachement.	Aucun Séance découverte	- Architecture du réseau (AEFE, MLF, EGD, conventionnés, partenaires) - Rôle des ministères, ambassades, relations avec systèmes hôtes - Statuts (missions, détachement, local, disponibilité) - Procédures de détachement, droits et obligations	- Schématisme collective de l'architecture du réseau. - Étude guidée des statuts (points communs/différences). Vérification finale : Lecture et présentation individuelles d'une offre d'emploi AEFE/MLF	À définir
Bloc 3 – Comprendre l'environnement international et la diplomatie éducative	Séance 2 : Étude de cas géopolitique	1 H	Asynchrone	4. Mobiliser des savoirs pour analyser une aire géopolitique. 5. Produire une restitution claire et synthétique.	Travail en autonomie pour la séance suivante	Analyse documentaire sur une aire géopolitique (Maghreb, Afrique subsaharienne, Liban, Amérique latine, Asie).	- Travail individuel ou en binôme sur un cas géopolitique. - Production numérique (carte mentale, capsule vidéo, fiche de synthèse, infographie, etc...). Vérification finale : Dépôt sur plateforme pédagogique.	orale (analyse de contexte)
	Séance 3 : Géopolitique et stratégie éducative de la France	3 H	Synchrone	6. Lire et analyser un contexte géopolitique 7. Relier diplomatie et éducation 8. Exercer une lecture critique des orientations françaises	Mini-dossiers géopolitiques (Séance 2)	- Notions de géopolitique appliquées à l'éducation (soft power, francophonie, concurrence des réseaux). - Grandes aires géopolitiques (mise en commun des dossiers préparés en asynchrone). - Stratégie éducative française : discours présidentiels, lois, budgets AEFE, plan d'orientation.	- Restitution des mini-dossiers (exposés courts + discussion). - Analyse critique de discours politiques en sous-groupes. - Débat structuré Vérification finale : rédaction d'un court écrit de synthèse (10 lignes) reliant une aire géopolitique à une orientation stratégique française.	orale (analyse de contexte)
	Séance 4 : Éthique et exemplarité	1 H	Synchrone	9. Adopter une posture éthique et exemplaire. 10. Coopérer en environnement multiculturel. 11. Représenter les valeurs de l'école républicaine.	Lecture de cas sensibles (relations familles / institutions locales / relations au réseau).	- Devoirs du fonctionnaire : loyauté, neutralité, réserve, exemplarité. - Valeurs républicaines. - Intégration culturelle et sociale, médiation institutionnelle.	- Mise en commun des cas sensibles. - Jeux de rôle interculturels (mise en situation + analyse). Vérification finale : rédaction d'une position argumentée courte (5-6 lignes) sur la posture professionnelle attendue.	orale (analyse interculturelle, posture, éthique et exemplarité)



	Séance 5 : Exploration des sites institutionnels et des sites-ressource	1 H	Asynchrone	12. Identifier et utiliser les ressources institutionnelles. 13. Relier ces ressources à la préparation d'un projet professionnel.	Navigation libre et guidée sur les sites officiels.	Repérage des ressources institutionnelles (AEFE, France Diplomatie, OIF, Assemblée nationale, Quai d'Orsay).	- Production d'une fiche ressource numérique pour comprendre et analyser un espace géopolitique et pouvoir s'y intégrer. Vérification finale : dépôt et restitution lors de la séance suivante.	orale (argumentation de projet).
	Séance 6 : Projet professionnel d'expatriation	2 H	Synchrone	14. Construire et argumenter un projet d'expatriation cohérent. 15. Valoriser ses acquis dans un contexte international. 16. Se préparer à un entretien de recrutement.	Préparer une esquisse écrite d'un projet d'expatriation (pays visé, motivations, compétences mobilisées, identifications des défis liés à ce projet).	- Construire un projet professionnel réaliste et cohérent. - Élaborer et enrichir un portfolio professionnel. - Stratégie de mobilité et valorisation des acquis.	- Présentation individuelle du projet (5 min, feedback par pairs). - Simulation d'entretien AEFE (mise en situation, questions types). Vérification finale : intégration dans le portfolio professionnel / intégration des éléments étudiés pendant le cycle de formation.	orale (projet d'expatriation).

Programmation de cours de Mme Emma Brillard, enseignante d'anglais

Bloc	Séance	Durée	Modalité	Objectif / Compétence	Travail préparatoire	Contenu	Activité	Épreuve CAPEFE
BLOC 2 : Pratiquer les langues étrangères	Séance 1	2 h	À distance synchrone	Faire valoir un niveau au moins B2 du CECRL en anglais	Aucun	Consolidation des compétences dans les activités de réception et de production écrites	Webquest Lecture d'articles et questions / réponses en anglais	Epreuve écrite obligatoire
BLOC 2 : Pratiquer les langues étrangères	Séance 2	2 h	À distance synchrone	Faire valoir un niveau au moins B2 du CECRL en anglais	Aucun	Consolidation des compétences dans les activités de réception et de production écrites	Debat en anglais Lecture d'articles et questions / réponses en anglais	Epreuve écrite obligatoire
BLOC 2 : Pratiquer les langues étrangères	Séance 3	2 h	À distance synchrone	Connaître les grands principes du CECRL	Aucun	Découverte de la terminologie du CECRL • Définir les notions clés du CECRL et de la perspective actionnelle • Distinguer les différentes activités langagières • Définir une tâche • Imaginer un scénario d'apprentissage intégrant le plurilinguisme	Cours dialogué Lecture individuelle à la maison post séance: A Guide to Action-oriented, Plurilingual and Intercultural Education (council of Europe)	Epreuve orale obligatoire : entretien en anglais
BLOC 2 : Pratiquer les langues étrangères	Séance 4	2 h	Asynchrone	Faire valoir un niveau au moins B2 du CECRL en anglais	Aucun	Consolidation des compétences dans les activités de réception et de production orales	Recherche sur un lycée français à l'étranger et son aire géographique et culturelle. Travail préparatoire à un jeu de rôle en anglais	Epreuve orale obligatoire : entretien en anglais
BLOC 2 : Pratiquer les langues étrangères	Séance 5	2h	À distance synchrone	Faire valoir un niveau au moins B2 du CECRL en anglais	Fait en asynchrone	Consolidation des compétences dans les activités de réception et de production orales	Jeux de rôle et entretiens oraux	Epreuve orale obligatoire : entretien en anglais



Programmation de cours de M. ADNANI Hafid Inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional
Établissements et Vie Scolaire (EVS)

Bloc	Séance	Durée	Modalité	Objectif / Compétence	Travail préparatoire	Contenu	Activité	Épreuve CAPEFE
BLOC 1 : interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français	Séance 1 : découvrir les particularités d'un établissement français à l'étranger	1H	Synchrone	1. Découvrir la variété de profils linguistiques des établissements français de l'étranger 2. Découvrir les singularités pédagogiques de certains établissements	Aucun	- Les profils variés d'établissements : école d'entreprise, école accueillant un public international, école accueillant majoritairement des locaux - Organisation pédagogique de certains établissements : horaires, missions annexes des enseignants (carpool, tutorat...), spécificités locales (cours de religion, existence ou non d'un pôle vie scolaire...) - La compétence culturelle et l'acculturation aux particularités du système français	- Comparaison d'établissements français à l'étranger (lycée français de Pnomh Penh, lycée du Panama, école d'entreprise de Chennai) - Etude de l'emploi du temps d'élèves de lycées français divers (Houston, Jakarta) - Echanges oraux autour des difficultés culturelles des apprenants et des familles	
BLOC 1 : interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue	Séance 2 : connaissance du public plurilingue et didactique du FLSco	1H	Synchrone	3. Connaître les fondamentaux du public non-francophone 4. Connaître les mécanismes d'acquisition d'une langue seconde 5. Comprendre les spécificités du FLSco	Lire le document du CASNAV de Corse différenciant FLS, FLM, FLE, FLsco	- Difficultés spécifiques du public allophone : l'implicite, le métalangage, les expressions idiomatiques, les présupposés culturels, la méthodologie - Spécificités de l'immersion linguistique et rôle de l'enseignant - Notion d'interlangue - Principes de l'enseignement de la langue dans une discipline non-linguistique	- Echanges oraux autour des représentations des difficultés des élèves allophones - Etude des principes de la didactique du FLSco - Etude de cas à partir d'une double page de manuel scolaire	
BLOC 1 : interagir avec des élèves dans un	Séance 3 : se projeter dans l'enseignement à un public plurilingue spécifique	1H	Asynchrone	6. Cerner le profil d'un établissement français à l'étranger	Choisir une leçon à enseigner	- Vigilance interculturelle - Conscience langagière	Constitution d'une fiche de synthèse reprenant le profil d'un établissement donné et les	

contexte plurilingue				7. Anticiper les difficultés liées à l'enseignement d'une leçon			difficultés d'enseignement correspondantes	
BLOC 1 : interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue	Séance 4 : mise en œuvre des principes du FLSco	2H	Synchrone	8. Concevoir des supports adaptés pour élèves allophones 9. Mettre en œuvre la différenciation pédagogique 10. S'appuyer sur le bilinguisme dans sa discipline 11. Découvrir les ressources pédagogiques disponibles	Avoir produit une fiche de synthèse (séance 3)	- L'enseignement du lexique (environnement de la classe + métalangage) - L'enseignement de structures « automatisées » - Conception d'activités orales guidées - Réflexion autour de la différenciation : quand, pour qui, pour quoi - Prise en compte du bilinguisme dans la conception d'activités pédagogiques	- Présentation orale rapide de quelques fiches de synthèse et discussion - Présentation de documents d'accompagnements FLSco - Présentation d'une évaluation différenciée - Présentation d'une séance de lexique et de grammaire comparée français/anglais - Navigation guidée sur des pages institutionnelles - Présentation du manuel « Entrée en matière »	
BLOC 1 : interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue	Séance 5 : s'approprier les gestes professionnels du FLSco	2H	Asynchrone	12. Concevoir des supports adaptés pour élèves allophones 13. Mettre en œuvre la différenciation pédagogique	Aucun	- Identification des points de vigilance langagière et culturelle - Conception de document pédagogique (support de cours ou évaluation)	Production d'un document relevant du FLSco à destination des élèves comprenant un paragraphe explicatif de la démarche choisie	
BLOC 1 : interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue	Séance 6 : évaluation des travaux d'étudiants ?	1H	Synchrone	14. Développer la réflexivité et la réactivité professionnelles 15. Prendre en compte les exigences de la certification	Préparer un aménagement pour élèves allophones dans un chapitre précis (séance 5)	- Lecture critique d'un dispositif pédagogique - Préparation à l'épreuve finale	- Présentation de travaux d'étudiants - Discussion dans l'optique de la certification	

PRÉSENTATION DES COURS ET DES ENSEIGNANTS

Responsable du pôle certification : **Mme Cécile Ucelli**



Intitulé des cours	Enseignants(es)
Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français ;	M. Hafid ADNANI M. Julien OBERLIN
Pratiquer des langues étrangères (niveau B2)	Mme Emma BRILLARD
Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative en France et à l'étranger.	M. Julien OBERLIN
Épreuves de certification	Mme Emma BRILLARD  M. ADNANI Hafid  M. Julien OBERLIN 